**Evolution de la couverture de forêts naturelles à Madagascar (2005- 2010)**

La bonne gestion des ressources forestières nationales ne peut se faire sans informations forestières complètes, fiables et à jour.

L’Office National pour l’Environnement (**ONE**), en étroite collaboration avec diverses institutions nationales, à savoir la Direction Générale des Forêts (**DGF**), le Foiben-Taosarintanin’i Madagasikara (**FTM**) et le Madagascar National Parks (**MNP**), a conduit une mise à jour de l’étude de l’évolution de la couverture forestière nationale sur la base du traitement des images satellitaires.

L’étude consiste en l’évaluation de l’évolution de la couverture de forêts naturelles à Madagascar entre 2005 et 2010.

Un rapport a été produit grâce à la contribution financière de Conservation International Foundation (**CI**) et Norwegian Agency for Development Cooperation (**NORAD**), Madagascar National Parks (**MNP**) et l’Office National pour l’Environnement (**ONE**).

***Les principaux résultats et faits saillants de l’étude sont les suivants:***

* Le taux annuel de déforestation pour la période 2005-2010 est estimé à 0,4%. Ceci représente une baisse par rapport aux périodes précédentes car ce taux a été de 0,8% entre 1990 et 2000 et de 0,5% entre 2000-2005.
* La couverture de forêt naturelle en 2010 a été évaluée à 9 220 040 ha.
* Environ 36 000 ha de forêts naturelles sont perdus chaque année à Madagascar entre 2005 et 2010.
* Les taux de déforestation régionaux les plus élevés ont été constatés dans les régions de Boeny et d'Atsimo Andrefana avec respectivement un taux de perte de 0,9% et 0,8% par an pour la période.
* En termes de superficie déforestée, les régions d’Atsimo Andrefana et de Menabe sont les plus touchées en ayant perdu respectivement près de 66 000 ha et 26 000 ha entre les deux dates ; la moitié des superficies perdues se trouvent dans ces deux régions.
* Les forêts de basse altitude situées à moins de 400 m sont plus touchées par la déforestation que les forêts de haute altitude, avec un taux de perte de 0,5 % par an.
* Le taux de déforestation à l’intérieur des Aires Protégées (AP) gérées par le MNP a été de 0,2% par an, soit la moitié du taux national.
* Les forêts épineuses et les forêts sèches restent plus menacées par rapport aux forêts humides.
* Madagascar reste dans la catégorie des pays à fort taux de déforestation.